

PLAN DE QUARTIER DU SCX

1 500

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 27 septembre 1987

Droit de sceau: Fr. 30.-

L'atteste:

Le chancelier

M. Klen



SION le 18 mai 1987

modifié le 7 avril 97

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 13 MAI 1998

Droit de sceau: Fr. 50.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

M. R. R.



COMPLEMENT D'IMPLANTATION

Approuvé par le Conseil municipal
le 24 juillet 1997

Le Président:

François Mudry

Le Secrétaire:

Maurice Sartoretti

Ce complément d'implantation a également
été approuvé par le Conseil général, lors de
sa séance du 14 octobre 1997

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL DE SION
LE PRÉSIDENT: LE SECRÉTAIRE:

François Mudry

NIVEAU PARKING

± 0.00 = 509.3

